

**ENVIRONNEMENT
DE LA FRAICHEUR DANS
LES COURS D'ÉCOLES**

**Municipalité
Un nouveau
Maire
à Pleumeleuc**



**SOLIDARITÉ
« J'AVAIS LA TÊTE
DANS LE FOSSÉ ! »**



**Histoire
PLEUMELEUC D'HIER**

Vivre à Pleumeleuc

Le Magazine
d'informations
de la ville
de Pleumeleuc

**Décembre 2024
N° 124**

PARTICIPATION CITOYENNE

**TOUS INVESTIS
POUR
LA SÉCURITÉ**



Nouveau à Pleumeleuc Laurie vous accueille à la mairie

➤ Suite au départ à la retraite de Annie Froc, Laurie Deffains vous accueille désormais à la mairie, en compagnie de Thomas Legout. En plus de l'accueil des habitants, durant les créneaux d'ouverture de l'accueil, Laurie sera plus particulièrement votre interlocutrice pour toutes les formalités liées à l'état civil, les listes électorales, l'orientation pour les démarches d'urbanisme et l'organisa-

tion des événements sur la commune. Elle est aussi en charge des relations avec les associations de Pleumeleuc. ●



COUP DE
CŒUR

La Parchemine

JE PLEURE ENCORE LA BEAUTÉ DU MONDE DE CHARLOTTE MCCONAGHY



Chargée de mener le programme de réintroduction de quatorze loups gris dans les Highlands, Inti Flynn, jeune biologiste fraîchement débarquée en Ecosse, se heurte à l'hostilité d'une partie de la population. Quand elle découvre le cadavre mutilé d'un opposant

lors d'une promenade nocturne, Inti, craignant que les loups soient accusés, commet un acte irréfléchi en faisant disparaître le corps.

« Charlotte McConaghy nous fait vivre en harmonie avec les loups et la nature. L'écriture est incroyablement belle et les personnages profondément touchants. Beaucoup de poésie, beaucoup d'émotions. A lire absolument. »
Chantal A, bénévole de la médiathèque
La Parchemine.

➤ Ouvrage disponible en trois exemplaires dans le réseau des médiathèques Avélia. ●



Nouveau à Pleumeleuc Une grainothèque à la Médiathèque

➤ Une grainothèque, qu'est-ce que c'est ? C'est un système de troc de graines reproductibles. Une boîte remplie de sachets de graines est à disposition des habitants. Ils peuvent y déposer les semences et prendre ce dont ils ont besoin.

Depuis octobre, Sabine Guignat, la médiathécaire, et Magali Hélard, bénévole passionnée de nature, se mettent au service du jardin et de la biodiversité en proposant une grainothèque aux usagers de la Médiathèque La Parchemine.

Ce service vertueux et soutenant la biodiversité s'inscrit dans le cadre des objectifs de développement durable rédigés par les Nations Unies dans l'agenda 2030.

La grainothèque doit s'alimenter grâce à la participation des habitants, de manière à ce qu'elle vive indéfiniment. C'est un service pour tous les amoureux du « jardiner au naturel » mais aussi un espace d'échange de pratiques, de savoirs pour jardiniers experts ou jardiniers en herbe. C'est aussi une opportunité de renforcer le lien social, intergénérationnel et le vivre ensemble. ●

Pratique Vous pouvez retrouver tous les événements de la médiathèque sur IntraMuros, Facebook (@MediathequeLaParchemine) ou sur Instagram (@laparcheminemediatheque).

ERRATUM

Suite à une erreur, les photos illustrant les olympiades inter-quartiers dans le précédent numéro n'ont pas été créditées. Elles ont été fournies par François Bouvet. Qu'il en soit remercié.

**LA MAIRIE
À VOTRE SERVICE**
14 rue de Rennes
35137 Pleumeleuc
Tél : 02 99 06 15 60
Fax : 02 99 06 11 60
www.pleumeleuc.bzh
mairie@pleumeleuc.bzh



Responsable de publication :
Patrick Le Texier, maire
Réalisation : Acis&Galaté -
Impression : Imprimerie
Hauts de Vilaine
Distribué par ASERVIA



SAVOIR

P.4 > Municipalité

Un nouveau Maire à Pleumeleuc

P.5 > Des agents... un métier

Responsable du service urbanisme

> Jeunesse

L'espace jeunes a un nouvel animateur

P.6 > Social

Logements sociaux, un enjeu majeur

> Cadre de vie

Aller à l'école en sécurité

P.7 > Environnement

De la fraîcheur dans les cours d'écoles

> Cadre de vie

Transfert de l'assainissement

COMPRENDRE

P.8 Vie quotidienne**TOUS INVESTIS POUR
LA SÉCURITÉ**

DÉCOUVRIR

P.10 > Anniversaire

Deux centenaires à Pleumeleuc

> Prix du bénévolat**P.13 > Solidarité**

« J'avais la tête dans le fossé ! »

> Action socialePlus de 120 personnes
au repas du CCAS**P.13 > Histoire**

Pleumeleuc d'hier

P.15 État civil

Alors que nous approchons de la fin d'une année marquée par de nombreux défis pour notre pays, avec leurs conséquences à l'échelle locale, nous tenons à partager avec vous un message d'optimisme et d'espoir.

En effet, à l'échelle locale, nous pouvons nous féliciter des réussites de la collecte de la banque alimentaire, avec 2 489 kg de dons, et du Téléthon, qui a permis de récolter 7 610 € grâce aux animations organisées, en commun, sur Pleumeleuc, Bédée et la Nouaye. Même en cette période morose, les pleumeleuoise et les pleumeleucois ont montré qu'ils restent solidaires et attentifs aux plus défavorisés.

Si l'année 2025 s'annonce tout aussi incertaine, la situation de la commune est rassurante. En effet, les décisions des élus depuis le début du mandat ont permis à la fois de poursuivre les réalisations majeures, dont nous évoquons quelques-unes dans ce numéro de Vivre à Pleumeleuc, mais aussi de sécuriser les finances afin de ne pas être freiné par la situation nationale. Ainsi l'ensemble des élus peut rester mobilisé pour assurer la continuité des actions engagées depuis 2020, afin de renforcer le bien-être de tous les habitants.

Parmi tous les projets à venir, l'un d'entre eux va rythmer la vie de la commune pendant les deux années qui viennent : la rénovation et l'extension de la salle de sports. Nous aurons l'occasion d'y revenir dans nos prochaines publications.

Cette édition de fin d'année de votre magazine permet aussi de mettre en lumière quelques habitants qui contribuent au Vivre Ensemble que nous souhaitons tant préserver. Le dossier central, quant à lui, évoque une problématique qui concerne chacune et chacun d'entre nous : la sécurité ! Vandalisme, cambriolages ou incivilités : vos élus agissent conjointement avec les forces de Gendarmerie et vous proposent de vous associer à cet engagement via le dispositif de Participation Citoyenne.

Enfin, en cette période de Fêtes, Pleumeleuc s'illumine avec de nouvelles installations modernisées. Nous espérons que vous en profiterez et nous vous souhaitons à toutes et à tous d'excellentes fêtes de fin d'année et vous présentons tous nos vœux pour 2025 !

Nous vous donnons rendez-vous le dimanche 12 janvier pour les vœux du Maire.

Anne-Sophie Patru et Patrick Le Texier

Municipalité

Un nouveau Maire à Pleumeleuc

Le conseil municipal du 18 novembre a élu Patrick Le Texier, précédemment premier adjoint, Maire de Pleumeleuc en remplacement d'Anne-Sophie Patru devenu sénatrice le 22 octobre. Nous les avons rencontrés pour qu'ils nous racontent ces événements et nous partagent leur vision de l'avenir.



Bonjour Anne-Sophie, quelle histoire !

A.S. Patru : Oui, c'est un sacré bouleversement, qui m'a obligée à démissionner de mes postes de Maire et de vice-présidente de Montfort Communauté, conformément à la loi interdisant le cumul des mandats. Je reste cependant à la merci d'une démission du gouvernement. En effet dans ce cas Françoise Gatel, que je remercie de sa confiance, retrouverait automatiquement son mandat de sénatrice.

Patrick, pour vous aussi c'est un changement important...

P. Le Texier : En effet, je suis élu municipal depuis 2008 et je n'avais jamais envisagé de devenir Maire. Anne-Sophie avait commencé à évoquer l'hypothèse lors du remaniement gouvernemental de janvier. Et elle m'avait alors demandé si je pourrais la remplacer. Comme cela ne s'est pas fait à ce moment-là, cela a laissé le temps d'y réfléchir et de nous organiser.

Comment s'est fait le choix du nouveau Maire ?

ASP : Pour moi c'était une évidence. Patrick est mon premier adjoint depuis 2020 et à ce titre nous formons un binôme. Nous échangeons en permanence sur les dossiers majeurs de la commune, nous confrontons nos avis sur les sujets structurants, et nous partageons la même vision sur l'évolution de Pleumeleuc. C'est pour ces raisons que j'ai proposé aux élus municipaux de l'élire Maire lors du conseil municipal de novembre.

PLT : Je remercie tous les conseillers municipaux qui m'ont fait l'honneur de voter pour moi. J'accepte volontiers ce nouveau rôle car le fait d'avoir travaillé ensemble depuis le début du mandat m'a effectivement rassuré. Et je sais que Anne-Sophie va continuer à suivre de très près l'activité de la commune et que nous poursuivrons notre travail en binôme... avec un peu plus de distance. Évidemment je m'appuierai aussi sur les agents de la commune qui maîtrisent parfaitement les dossiers. Tout

cela ne reste que temporaire, car si Anne-Sophie devait quitter sa fonction de sénatrice, je lui laisserais bien évidemment la place pour qu'elle redevienne Maire.

Comment allez-vous vous organiser ?

PLT : Jusqu'à présent j'organisais mon temps de travail de manière à libérer une demi-journée pour travailler avec Anne-Sophie. À partir de janvier je serai à temps partiel afin de pouvoir passer un jour par semaine en mairie pour travailler avec les agents. Et je peux dégager un peu de temps pour les éventuelles autres obligations.

ASP : Pour ma part je me suis mise en disponibilité pour me consacrer pleinement à mon mandat. Je suis à Paris du mardi au jeudi pour les sessions parlementaires et les réunions de travail. Le reste du temps j'ai généralement des obligations dans le département. Et bien évidemment je vais continuer à suivre ce qu'il se passe à Pleumeleuc et je serai présente sur les événements majeurs.

Et pour les habitants, les agents, les élus, qu'est-ce que cela va changer ?

PLT : Rien, car nous allons poursuivre la feuille de route engagée depuis 2020 au même rythme et avec les mêmes projets. Et le fonctionnement du conseil municipal ne repose pas sur une seule personne, mais bien sur un collectif qui va perdurer. À cet effet l'équipe des adjoints a été enrichie avec la nomination de Michel Heuzé et le renforcement des rôles de Christophe Leduc et Philippe Ramirez afin de m'aider à gérer le quotidien et les dossiers majeurs. ●

QUELQUES REPÈRES

Anne-Sophie Patru était candidate sur une liste pour les élections sénatoriales de 2020. Sa liste ayant eu deux élus, elle était la première non élue.

Françoise Gatel, sénatrice élue sur cette même liste, a été nommée ministre déléguée à la ruralité, le commerce et

l'artisanat le 21 septembre. En conséquence elle n'est plus sénatrice depuis le 21 octobre et a été remplacée par Anne-Sophie Patru.

Anne-Sophie Patru, étant obligée de renoncer à ses fonctions exécutives locales, restera conseillère municipale et conseillère communautaire.

Patrick Le Texier est élu municipal depuis 2008. Après un premier mandat en tant que conseiller municipal, il a successivement été adjoint aux affaires scolaires puis à l'aménagement et au cadre de vie. Il est conseiller communautaire depuis 2020.



Quelles sont les qualités nécessaires pour exercer ce métier ?

Il faut être rigoureux et précis car il faut mettre en œuvre la politique des élus communaux tout en étant en conformité avec les politiques décidées aux niveaux supérieurs (Montfort Communauté, Pays de Brocéliande, Région) et en respectant les normes nationales et supranationales.

Quelles sont les satisfactions de votre métier ?

Le fait de participer à l'évolution du cadre de vie dans lequel on exerce. La réglementation évolue sans cesse et s'adapter aux nouvelles règles, par exemple la réduction et la fin de la consommation des espaces naturels, agricoles, et forestiers, est un challenge motivant. Cela impose de se réinventer pour trouver des formes urbaines plus responsables d'un point de vue environnemental.

Quelle est votre plus grande fierté ?

C'est de servir l'intérêt général en recevant et conseillant les acteurs du territoire, en permettant la mise en œuvre de projets d'aménagements variés, communaux ou privés et en étant parfaite à mon échelle d'un traitement parfaitement équitable des administrés. ●

Des agents... un métier

RESPONSABLE DU SERVICE URBANISME

43 agents travaillent dans la commune au sein des différents services : éducation, culture, accueil, entretien, ... Nous avons rencontré Catherine Barret qui nous parle de son métier de responsable du service urbanisme.

> Bonjour, en quoi consiste votre métier ?

Je suis en charge de différents domaines pour la commune. Tout d'abord l'urbanisme pour lequel mon rôle porte principalement sur la vérification de la régularité d'actes, tels que les permis de construire, les opérations foncières, la réglementation sur le domaine public, ... Il y a aussi l'aménagement du territoire qui couvre par exemple, les procédures de lotissement. Et enfin je m'occupe de la police du Maire qui consiste à assurer la sécurité, la tranquillité et la salubrité publique.

Vous pouvez donc nous dire à quoi ressemblera Pleumeleuc demain ?

Oui presque ! Nous avons mené, en 2023-2024, une étude de renouvellement du centre-bourg dans le cadre du Label Petites Villes de Demain, qui a débouché sur un schéma détaillé avec bilan financier prévisionnel ; il servira d'aide à la décision pour les élus en matière d'aménagement du bourg dans les années qui viennent.



Jeunesse

L'espace jeunes a un nouvel animateur

> DES ACTIVITES POUR LES 11-16 ANS

Justin propose de multiples activités ludiques et sportives aux jeunes de la commune durant les vacances scolaires et les vendredis soirs de 17h30 à 19h. Pendant les vacances, des animations partagées avec d'autres espaces jeunes sont proposées. Par ailleurs Justin travaille avec les jeunes à la transformation du local pour le rendre plus attractif et agréable. Prochainement, une action regroupant adolescents et seniors sera mise en place autour de la gourmandise ! ●



Social

Logements sociaux, un enjeu majeur

Face à une population en augmentation constante et à des besoins de logements croissants, la question des logements sociaux est devenue un enjeu fort pour la commune.



DES BESOINS QUI ÉVOLUENT

Malgré une récente accalmie dans l'augmentation des prix de l'immobilier (en location comme en acquisition), l'accès au logement est souvent difficile, voire inabordable pour certains habitants. Afin de préserver la mixité sociale,

Pleumeleuc a toujours été engagée dans une dynamique de développement urbain et social. La commune souhaite ainsi construire un avenir où chaque habitant peut trouver sa place et vivre dans un environnement sain et solidaire.

UNE IMPLICATION FORTE DE LA COMMUNE

Afin de favoriser la cohésion sociale, il est nécessaire de créer des logements adaptés, dans le cadre du parcours résidentiel de chacun : familles, jeunes actifs, personnes âgées, ...

Avec 134 logements sociaux (gérés par Aiguillon et Néotoa), la commune se dote, au fur et à mesure de son évolution, d'un parc permettant aux ménages à revenus modestes de trouver un habitat décent et adapté à leurs besoins. Élus et agents sont également impliqués dans la sélection des candidats, qu'ils opèrent en fonction de critères objectifs. Sélection qui est ensuite communiquée à la commission multipartite d'attribution qui analyse l'ensemble des dossiers et décide de l'attribution.

Les efforts déployés aujourd'hui contribueront à façonner une commune dynamique et inclusive pour les générations futures. ●

Cadre de vie

Aller à l'école en sécurité

Pour les enfants de l'école Saint Melaine, la rentrée s'est passée dans un environnement tout nouveau aux abords de l'établissement.



DES PROBLÉMATIQUES MULTIPLES

Pour les riverains, les enseignants et les usagers de l'école, le constat était clair concernant le carrefour entre la rue de Clayes, la rue de l'Orme et le chemin de Ronde : manque de visibilité, vitesse excessive des véhicules, stationnement anarchique et forte fréquentation aux entrées et sorties de l'école. Le tout entraînant des dangers importants pour les élèves.

DES AMÉNAGEMENTS EN CONCERTATION

Afin de trouver des réponses adaptées, la commune a engagé une étude, en concertation avec les différentes parties prenantes, afin de repenser l'aménagement



du secteur pour répondre aux problématiques de circulation et stationnement et aussi aux enjeux de mobilités douces.

L'aménagement final a conduit à créer deux écluses pour réduire la vitesse et sécuriser les traversées des piétons ainsi que des places de stationnement idéalement positionnées pour les usagers de l'école.

Le coût total de l'opération est de 362 200 € hors taxes, dont une participation du département d'Ille-et-Vilaine à hauteur de 28 920 € pour la réfection de la chaussée. ●





Environnement

De la fraîcheur dans les cours d'écoles

Les premiers aménagements proposés par le groupe de travail pour l'amélioration des cours d'écoles (voir *Vivre à Pleumeleuc* n° 121 de juin 2023) se sont concrétisés dans les cours du groupe scolaire Le Petit Prince depuis la rentrée scolaire de septembre.

➤ TROIS OBJECTIFS, DE MULTIPLES PROPOSITIONS...

Les membres du groupe de travail se sont fixé trois objectifs pour réinventer les cours d'écoles : améliorer la protection contre le soleil et la pluie, partager les espaces et déminéraliser les cours.

Lors des différentes réunions, de nombreuses propositions ont été émises. Les services techniques de la commune, conduits par Sylvain Lemonnier, responsable du service, et Olivier Bouillet, responsable espaces verts, ont alors pu évaluer la faisabilité des projets et les coûts.

... ET DEUX AMÉNAGEMENTS EN 2024

Grâce à ces éléments, les membres du groupe de travail ont choisi de réaliser deux aménagements en 2024. Réalisation d'une pergola végétalisée dans la cour maternelle et d'un îlot de fraîcheur dans la

cour élémentaire. À l'heure où ces lignes sont écrites, seules les structures sont en place. Les plantations seront réalisées, avec la participation des enfants, dès que les plants seront disponibles.

PLUS DE FRAICHEUR ET DE NOUVEAUX USAGES À INVENTER

Ces deux équipements permettront aux enfants de trouver de la fraîcheur à la fois grâce à l'ombre de la végétation, mais aussi du sol constitué d'une épaisseur importante de copeaux de bois. Ils pourront s'emparer de cet espace pour de nouveaux jeux et activités.

Les aménagements se poursuivront dans les années à venir, à la fois dans ces espaces (par exemple pour permettre de faire des classes en plein air), mais aussi en mettant en œuvre d'autres propositions du groupe de travail. ●

Cadre de vie

Transfert de l'assainissement

Le transfert de la gestion de l'assainissement des communes vers les communautés de communes est rendu obligatoire par la loi à partir de 2026. Montfort Communauté et ses 8 communes ont décidé de l'anticiper à partir du 1^{er} janvier 2025.

➤ L'ASSAINISSEMENT COUVRE...

... la collecte, l'évacuation et le traitement des eaux usées (eaux des toilettes, des cuisines, des lave-linges, ...). Il peut être collectif (via le tout-à-l'égout) ou individuel avec des fosses toutes eaux, principalement installées en campagne. La compétence assainissement consiste à exploiter le réseau de conduites d'eaux usées et aussi gérer les stations d'épuration. Il est aussi nécessaire de maintenir en état le patrimoine en gérant les travaux d'amélioration du réseau et les travaux de modernisation et de mise aux normes des stations d'épuration. En dernier lieu il s'agit de s'assurer du respect des normes tant pour les particuliers que pour les professionnels.

QUELS CHANGEMENTS POUR LES HABITANTS ?

Peu de changement : la facturation du service sera toujours présente sur la facture d'eau ou émise directement dans le cadre des assainissements individuels. Les tarifs d'assainissement seront, petit à petit, uniformisés entre les communes. À partir du 1^{er} janvier 2025, Montfort communauté deviendra l'interlocuteur pour toutes questions concernant l'assainissement (raccordement, travaux, entretien, intervention d'urgence...). ●




 Vie quotidienne

TOUS INVESTIS POUR LA SÉCURITÉ

La sécurité est un enjeu quotidien dans notre société. En effet, que ce soit à titre individuel ou collectif nous sommes tous exposés à de multiples risques. Afin de s'en protéger il est nécessaire de bien les identifier et d'employer les bons outils. Ce dossier vous présente quelques solutions qui sont mises en place au niveau communal ou intercommunal.

Participation citoyenne, pour un engagement solidaire

Nous avons tous entendu parler, voire été directement victimes, de cambriolages, vols, dégradations, ... dans notre voisinage. De multiples dispositifs existent pour tenter de prévenir ce type de délinquance : installation d'alarmes, opération Tranquillité Vacances, etc. La Participation Citoyenne intervient en complément.

➤ DE QUOI PARLE-T-ON ?

La Participation Citoyenne s'appuie sur un principe de base : le vivre ensemble. Elle vise à impliquer les habitants qui connaissent parfaitement leur environnement, à lutter contre la délinquance de proximité et en particulier contre les cambriolages. Le dispositif encourage la population à adopter une attitude solidaire et vigilante, ainsi qu'à informer les forces de l'ordre de tout fait particulier.

Concrètement il s'agit de communiquer entre voisins qui se connaissent afin de rapidement identifier des agissements suspects. Il peut s'agir, par exemple, de mouvements dans une habitation alors que l'on sait que les occupants sont absents, de démarchages douteux, de passages de véhicules semblant observer les logements, ... Ce n'est donc, ni plus ni moins, ce que chacun fait au quotidien, mais de manière plus

structurée afin d'alerter au plus tôt et à bon escient les forces de l'ordre.

QUI PARTICIPE ?

Le Maire, et plus largement la mairie, est le pivot du dispositif. C'est en effet sous son impulsion que la participation citoyenne est mise en œuvre et c'est lui qui sert de relais entre les citoyens référents et les forces de l'ordre.

Les citoyens référents, volontaires, sont, pour leur part, chargés de remonter les faits qui leur ont été signalés ou dont ils seraient témoins et qu'ils considèrent comme devant être portés à connaissance afin de préserver la sécurité des personnes et des biens. L'objectif est que, pour chaque quartier ou rue, il puisse y avoir plusieurs citoyens référents. Ceux-ci recevront une formation

spécifique grâce à la gendarmerie sur les éléments nécessaires à l'information des forces de sécurité, les actes de prévention et les bons réflexes à face à une situation anormale.

Leur rôle est primordial puisque c'est eux qui collectent et centralisent les informations sur le terrain.

QUELLES SONT LES LIMITES ?

Les citoyens référents, et d'une manière générale l'ensemble des habitants, ne se substituent pas aux forces de l'ordre. En conséquence ils n'interviennent pas s'ils constatent un fait délictueux. Ils n'effectuent pas non plus de rondes ou de patrouilles dans leur quartier. Ils

se contentent de donner des informations, dans le respect de la vie privée de chacun. Et ils sont bénévoles et ne sont donc pas rémunérés pour leur rôle. ●

Pratique Si vous souhaitez être citoyen référent ou mettre en place le dispositif dans votre quartier, vous pouvez contacter l'accueil de la mairie.



La vidéoprotection au service de la sécurité

Sur les conseils des forces de l'ordre, Pleumeleuc et Montfort Communauté ont installé des dispositifs de vidéoprotection à différents emplacements stratégiques de la commune. L'objectif est de pouvoir retrouver la trace de malfaiteurs en cas d'enquête suite à des cambriolages,

dégradations, agressions, ... Les images ne sont consultées que sur réquisition de la force publique et ne permettent en aucun cas une surveillance des habitants.

VIDEOPROTECTION OU VIDEOSURVEILLANCE ?

Les dispositifs de vidéoprotection filment la voie publique et les lieux ouverts au public (rues, zones commerciales ou d'activités, parkings, ...) et sont soumis à autorisation du préfet.

Les dispositifs de vidéosurveillance filment les lieux non ouverts au public (propriété privée, copropriété fermée, réserve d'un magasin, ...). Aucune demande n'est nécessaire, mais il est strictement interdit de filmer le domaine public. ●



L'ÉCO-GARDE POUR LA MÉDIATION ET LA PROTECTION DE L'ENVIRONNEMENT

Montfort communauté adhère, depuis plusieurs années, au dispositif « Éco-garde en Ille-et-Vilaine ». Celui-ci s'appuie sur des personnels agréés et assermentés pour remplir une mission de police rurale sur les différentes communes en effectuant des patrouilles ou en intervenant sur signalement des mairies. En fonction des besoins, les interventions peuvent être accomplies en semaine, les week-ends ou les jours fériés. Si les habitants constatent des incivilités, des dépôts sauvages d'ordures, une pollution, des stationnements irréguliers, des véhicules abandonnés... ou ont des conflits de voisinage, ils peuvent en informer la mairie qui dépêchera l'éco-garde afin d'effectuer une médiation.

Arnaques et fraudes sur internet et par téléphone

Les conseils pour éviter de se faire piéger

1 Je vérifie les coordonnées de l'interlocuteur

2 Je ne clique pas sur les liens dans les messages ou les mails

3 Je contacte mon interlocuteur par un moyen habituel

4 Je vérifie les adresses des sites

5 Je ne communique pas mes identifiants et encore moins mes mots de passe

6 Je choisis un mot de passe complexe par application et je le change régulièrement

7 J'applique les mises à jour de sécurité sur mon ordinateur et mon téléphone

8 Je garde mon antivirus à jour



PLEUMELEUC
Le chiffre

26 500

C'est le coût en euros pour la commune des incivilités et dégradations depuis 2020. Ceci n'inclut pas les surprimes d'assurances, difficiles à évaluer.

Anniversaire

Deux centenaires à Pleumeleuc

M. et Mme Lafaye, qui sont les doyens de la commune, ont fêté leurs 100 ans cet été. À l'initiative de Séverine Béthuel, adjointe en charge de l'intergénérationnel, plusieurs événements ont été organisés en leur honneur.



UNE VIE BIEN REMPLIE

Né dans la Dordogne le 4 juillet 1924, Gilbert Lafaye a traversé le XX^e siècle semé de joies et de tristesses. Orphelin de ses deux parents à 16 ans, il s'est accroché et est devenu cuisinier. Après des débuts difficiles, il terminera sa carrière en tant que chef d'un restaurant en région parisienne. Il épouse Martine en 1973 après des

années de vie commune. Originaire de Pleumeleuc, cette dernière le convaincra de s'installer dans notre commune à la retraite. Aujourd'hui Gilbert, toujours en forme, vit dans sa maison avec le soutien de sa belle-fille. Martine quant à elle, coule des jours paisibles à l'Ehpad de Montfort-sur-Meu.

78 enfants qui ont préparé des danses, des chants et des cadeaux pour célébrer l'évènement. Il a ainsi pu partager le goûter et discuter avec eux. Quelques jours plus tard, les élus de Pleumeleuc ont réuni les deux époux à l'Ehpad de Montfort-sur-Meu pour fêter l'anniversaire de Martine, entourés de tous leurs proches. L'équipe d'animation de l'hôpital avait préparé de nombreuses attentions pour marquer cet anniversaire comme il se doit. ●

100 ANS AU CENTRE DE LOISIRS

C'est au centre de loisirs que M. Lafaye a soufflé ses 100 bougies, entouré de

PRIX DU BÉNÉVOLAT

Le forum des associations qui s'est tenu le samedi 7 septembre a été l'occasion de remettre les prix du bénévolat pour la sixième année de suite. Cette année Olympique a aussi été l'occasion de créer le trophée du mérite sportif. Pleumeleuc bénéficie d'une très forte dynamique associative, favorisée par l'implication de très nombreux bénévoles. Sans bénévoles, les activités proposées ne

seraient pas aussi nombreuses et variées. Tout le monde peut devenir bénévole, et c'est bien plus simple qu'on ne le pense. Cela peut-être 1h dans l'année ou beaucoup plus. Mais quelles que soient les possibilités de chacun, l'aide est toujours la bienvenue et permet de pérenniser les activités des associations. Que tous les bénévoles, et particulièrement les 3 lauréats de cette année soient remerciés pour leur implication. ●



Sylvain Thomazon
Trophée du mérite sportif



Gwenaël Danard
Proposé par l'ASP section volley



Loïc Belan
Proposé par l'ASP section musculation



Philippe Rouault
Proposée par le comité de jumelage

Solidarité

En février dernier, Joseph Louessard, 89 ans, habitant de Pleumeleuc depuis toujours, s'est retrouvé dans une très mauvaise posture après une chute. Clémence Jégou, 18 ans, étudiante, qui passait par là lui a porté secours. Nous les avons rencontrés pour qu'ils nous racontent cette histoire.

« J'avais la tête dans le fossé ! »



➤ BONJOUR, POUVEZ-VOUS NOUS RACONTER CE QU'IL S'EST PASSÉ ?

J. Louessard : J'allais aider un ami pour greffer un cerisier. Sur le chemin de l'Orme, je suis passé sur une passerelle en bois et j'ai glissé. Je me suis retrouvé la tête dans le fossé, les pieds en l'air et les bras coincés sous mon corps. Je ne pouvais plus bouger ! C'est une drôle de position ! Je me suis mis à hurler pour appeler à l'aide. Je ne sais pas combien de temps je suis resté, sûrement 15 minutes, mais j'ai eu le temps de repenser à toute ma vie et je pensais que c'était terminé pour moi.

C. Jégou : Pour ma part je rentrais à pied d'un cours de conduite. Et j'ai entendu une voix. Sur le coup je me suis dit que c'était des enfants qui jouaient. Mais la voix ne correspondant pas à celle d'un enfant, j'ai cherché d'où ça venait. C'est là que j'ai vu les pieds de M. Louessard. Heureusement que je n'avais pas mon téléphone ou mon casque sur les oreilles parce que sinon j'aurais pu ne pas l'entendre.

ET QU'AVEZ-VOUS FAIT ?

C.J. : Je lui ai parlé et il m'a expliqué la situation. Ma maison était juste en face, donc je suis allée chercher ma mère qui est infirmière. J'étais un peu en panique. Toute ma famille s'est précipitée. Il avait toute sa tête et nous a donné le numéro de téléphone de ses proches pour que nous les prévenions.

QUAND VOUS AVEZ VU CLÉMENCE CELA A DÛ ÊTRE UN SOULAGEMENT.

J.L. : J'avais la tête un peu tournée. J'ai vu quelqu'un qui passait et qui m'a dit « Je vais chercher ma maman ». Là je me suis dit que c'était bon. Elle est allée chercher de l'aide et toute sa famille est venue. Son papa m'a sorti du fossé. Il m'a même dit « Ah ben vous faites votre poids ! » (rires)

CELA S'EST BIEN FINI POUR VOUS...

J.L. : Comme je suis tombé sur les bras, ils m'ont brulé, je ne pouvais pas m'en servir pendant 8 à 10 jours. En revanche mon épouse, qui avait de gros problèmes de santé depuis des années, s'est tellement inquiétée que son état a empiré et elle est partie quelques temps plus tard.

J'IMAGINE QUE VOUS DEVEZ ÊTRE RECONNAISSANT ENVERS CLÉMENCE.

J.L. : Oui, elle m'a sauvé la vie !

C.J. : Je considère que je l'ai juste trouvé à ce moment-là mais que je n'ai rien fait d'extraordinaire. ●

Action sociale

PLUS DE 120 PERSONNES AU REPAS DU CCAS

➤ Le traditionnel repas organisé par le Centre Communal d'Action Sociale à destination des habitants de plus de 70 ans et de leurs conjoints a rassemblé 124 personnes le 20 octobre. Ce moment très convivial et chaleureux a été animé par le duo musical Henri Merveille et Gabrielle Archange. Le traiteur de Breteil « Ah la cerise sur le gâteau » a réglé les papilles ! Les doyens du jour étaient Léa Demay (96 ans) et Marcel Muret (94 ans). ●



Histoire

PLEUMELEUC D'HIER

L'association Passerelle nous fait profiter de ses archives, constituées d'entretiens avec des pleumeleucoises et pleumeleucois, menés à la fin du XX^e siècle, pour nous replonger dans la vie quotidienne pendant la première partie des années 1900.



SOUVENIRS DE VALENTINE PÉROTIN

En février 1999, à l'aube de ses 97 ans Mme Pérotin a raconté sa vie depuis 1901, l'année de sa naissance.

« Je suis l'aînée de 8 enfants. Quand mon père est mort, j'avais 9 ans et demi, il ne restait que ma mère pour faire vivre la famille. Mes parents s'étaient endettés pour acheter une maison, en empruntant de l'agent à des particuliers. Ceux-ci voyant cette situation misérable ont saisi puis vendu la maison ! Il ne restait plus rien à la famille. Ma mère allait faire ses journées dans les fermes, soit en lavant le linge soit en coupant le grain, et gagnait 20 sous par jour (Nb. : 1 kg de pain coûtait 8 sous). Moi je faisais la cuisine et je gardais la petite famille qui s'est élevée comme ça mais qui ne mangeait pas du pain et du beurre tous les soirs.

Pendant toute la guerre 14-18 j'allais travailler d'une ferme à l'autre. Placée dans une ferme, près de la Foulangère en Bédée, je remplaçais le patron absent pour cause de guerre. La patronne avait 3 enfants et une dizaine de vaches. Je coupais le trèfle tous les matins à la faucille parce que je n'étais pas capable avec la faux (trop lourde). Le trèfle coupé on l'emmenait avec la brouette parce qu'en ce temps-là il n'y avait pas de cheval. J'y suis restée 3 ou 4 ans et le patron est revenu de la guerre, donc on avait plus besoin de moi.



Après la guerre, je suis allée à Launay Haie à Bédée chez la famille Marchand, j'avais à peine 17 ans. Il y avait 30 vaches dans cette ferme. Dur travail : le lavage, l'écroumage du lait, la traite des vaches tous les matins après s'être levée à 3h30 en été et 4h en hiver. Après tout ça on allait dans les champs.

Je suis revenue à Pleumeleuc en 1920. J'ai gardé les vaches à la Monneraie. Ensuite je me suis mariée et ai habité à la Fudiais. Nous avions 2 vaches et peu de terre. Fendre du bois, émonder les arbres, faire des fagots, tout ça rapportait peu. »

L'ÉCOLE ENTRE LES DEUX GUERRES

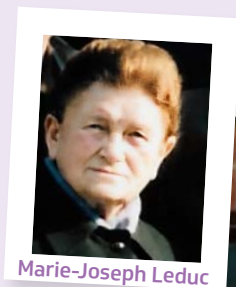
Toujours à la même époque Marie-Joseph Leduc (née en 1907), Maria Dutay (née en 1910) et Maria Fauchoux (née en 1914) racontaient leurs souvenirs de l'école.

« Nous allions à l'école à partir de 5 ans et demi, il n'y avait pas de maternelle. Dès le 1^{er} jour, on apprenait l'alphabet. Les maîtresses donnaient beaucoup d'importance à l'écriture.

Il y avait 2 écoles : l'école laïque (pour les garçons) et une école libre pour les filles (voir l'histoire de l'école à Pleumeleuc – Vivre à Pleumeleuc 118 de décembre 2022). Dans cette dernière, L'enseignement était assuré par des religieuses.

Que nous habitions à 200m de l'école ou à 3 km nous faisons le chemin à pied matin et soir, quel que soit le temps. Quand la pluie tombait, nous étions 3 sous le même parapluie. C'est à dire que le plus grand prenait le parapluie et les deux plus petits

pouvaient s'abriter. Nous avions des sabots ou des galoches. Les classes n'étaient pas chauffées. Nous faisons le feu en arrivant à l'école.



Marie-Joseph Leduc



Maria Dutay



Maria Fauchoux



Ecoles des Filles de
Pleumeleuc en 1953



Enfants gardant
les animaux

Galoches



Le casse-croûte était enveloppé dans du journal pour le 10 heures. Parfois celui-ci était mangé avant d'arriver à l'école... Le midi nous mangions du pain et du beurre dans un bistrot, parfois une soupe. Nous étions parfois en pénitence le soir pour écrire des lignes avant de rentrer souvent la nuit. Les écoles d'alors pratiquaient une discipline inimaginable aujourd'hui.

Le jeudi, jour sans école, nous allions au catéchisme ou bien travailler dans les champs pour arracher les navets. Nous manquions d'ailleurs parfois l'école pour aller travailler dans les champs. »

Mme Fauchoux se souvient : « un jour, après une absence, la maîtresse a demandé à ma sœur Angèle pourquoi elle n'était pas venue. Parce que j'ai été arracher les navets avait-elle répondu, provoquant l'hilarité dans la classe. La pauvre sera privée de récréation toute la journée pour écrire des lignes : j'ai arraché des navets ! »

LA VIE ÉTAIT DURE...

« Quand on travaillait dans les fermes, les patrons nous payaient. J'ai commencé à 3 francs par jour (environ 2 € actuels) et j'ai fini à 20 francs. Tout devait être donné à nos parents. Les lois sociales (comme les allocations familiales) n'existaient pas. Le soir on faisait de la couture : des robes, des blouses, ... Le milieu rural était le plus souvent misérable », se rappelle Mme Leduc. « En 1917, il a fait très froid. Les navets avaient gelé. Les femmes montaient

dans les arbres pour aller chercher le brou (le lierre) pour les bêtes. Pendant la seconde guerre on ne roulait plus à vélo, les chambres à air avaient été réquisitionnées par Les Allemands. On tressait le foin et on mettait ça sur le pneu.

De la farine était cachée dans une tranchée construite dans un jardin, qui abritait les habitants quand il y avait des bombardements. Cette farine servait à fabriquer quelques pains en cachette pour la population. Avoir du pain représentait de l'or ! » ●



ARTICLE PROPOSÉ PAR L'ASSOCIATION PASSERELLE DE PLEUMELEUC

Passerelle a pour but de faire découvrir le patrimoine de Pleumeleuc et de le préserver. Au travers de ces pages, elle souhaite partager le résultat de ses recherches avec l'ensemble des habitants de la commune.

Contact : passerelle.pleumeleuc@gmail.com



Vie associative

Les 50 ans du « club »

Le Club des Aînés Ruraux a été créé le 27 mars 1974 à l'initiative de Mme Chevalier, nouvelle habitante de Pleumeleuc, qui avait été adhérente dans un club de Rennes. 50 ans plus tard les aînés de la commune se retrouvent toujours régulièrement pour diverses activités.

➤ MAINTENIR LE LIEN

À sa création, l'objectif du club, présidé alors par Marie Pérotin, était de lutter contre l'isolement des anciens. Cela reste vrai aujourd'hui, notamment grâce au rendez-vous du jeudi qui permet aux adhérents de se retrouver pour discuter ou participer à différentes activités : palets, cartes, triomino, scrabble, et même, lorsque la météo le permet, un peu de marche. Tout cela

dans la convivialité et la bonne humeur. Des sorties, spectacles et repas au restaurant sont également organisés régulièrement.

LA SALLE CALISSON, LEU DE RENCONTRE DEPUIS PLUS DE 40 ANS

Les rencontres du jeudi se sont d'abord faites dans une salle de l'ancien presbytère. Puis la construction de la salle polyvalente (aujourd'hui salle Calisson) a permis d'améliorer le confort. Une cheminée a été installée à la demande des adhérents car ils ne concevaient pas un lieu de rencontre sans ce qui était alors le moyen de chauffage de la plupart des familles. La présidence a été occupée par Marie Pérotin de 1974 à 1885, Denise Delabrosse jusqu'en 1990, André Coliaux jusqu'en 2000, Jean Fouville jusqu'en 2017 et Bernard Le Nabour depuis 2017. ●

Jeunesse

Bilan du mandat du CMJ

Les 11 membres du Conseil Municipal des Jeunes, élus en 2022, s'apprêtent à terminer leur mandat. C'est l'occasion de faire le bilan de ces deux ans.

UNE ORGANISATION AFFINÉE AU FIL DU TEMPS

➤ Après un début compliqué en raison de la difficulté à échanger efficacement à 11, les élus ont décidé d'organiser les travaux en commissions. Trois groupes ont ainsi été organisés pour traiter : du sport des loisirs et de la culture, de l'environnement et l'aménagement du territoire, de l'action sociale et intergénérationnelle. Ils se sont ainsi réunis en plus petits groupes les mercredis et vendredis pour construire leurs projets.

DEUX REALISATIONS MAJEURES

Le premier projet a été la mise en place des panneaux commémoratifs aux abords du monument aux morts. Les jeunes conseillers ont réfléchi, travaillé et fait des propositions de disposition et de présentation des supports et des panneaux qui ont été étudié, choisi puis validé par les adultes.

Ces panneaux ont pu être dévoilés et inaugurés lors des cérémonies du 8 mai et du 11 novembre 2024. Les membres du CMJ ont aussi imaginé, organisé et proposé un rallye sportif convivial sur la commune lors du 14 juillet. Ils ont travaillé le contenu et le déroulement de l'événement ainsi que la communication en proposant notamment un modèle d'affiche.



D'autres projets n'ont pu aboutir. Ils seront peut-être repris par les futurs élus... ●



16
naissances

22/06 Léonie GUILLERM
23, rue du Petit Jardin

22/06 Marceau GUILLERM
23, rue du Petit Jardin

26/06 Gabin NOUVEAU
4, square des Écureuils

14/07 Lucas TRANCHARD BOZEC
9, rue de Romillé

15/07 Arthur JAFFFRÉ
27, Les Noës

20/07 Madenn HERARD-ELIASSE
9, rue de Bédée

23/07 Maria-Magdalena du CASSÉ
14, Quinfromel

02/08 Mallo DEACONU
12 C, avenue de La Vaunoise

12/08 Lyam CARRO
4, square des Alouettes

14/08 Jeanne RASTEL
2, square des Écureuils

06/09 Constance GODET
8, impasse de La Picardière

24/09 Léandro VILBOUX
1, allée du Champ Doré

26/09 Alba DRILLET
1, rue du Bocage

01/10 Lola DEFFAINS
32, Le Bois

07/10 Léonie LEDUC
44, La Fudiais

08/10 Ethan DESBOIS
3, rue des Mésanges



Tous nos
VOEUX

08/06 LECONTE Gwendoline – GUITTON Jimmy
(erreur de date dans le précédent numéro)

14/09 BERGER Morgane – TRINQUART Nicolas

21/09 HOUEE Katell – TOXÉ Erwann



Nos
peines

15/06 Janine BOURDOIS
épouse VILBOUX

09/07 Pierrette GERVAIS

14/07 Yves QUERNÉE

26/07 Alain LEFFONDRE

07/08 Albert BARBIER

11/08 Evelyne MORAND
épouse COTTO

09/10 Désirée DELAHAYE
épouse LACROIX

23/10 Patricia CRESPEL
épouse VILBOUX



12 janvier
Vœux du Maire

15 mars

Accueil des nouveaux
habitants *

6 avril

Vide grenier



20 avril

Chasse aux œufs

25 mai

Fête de l'école Saint Melaine

21 juin

Olympiades inter-quartiers

28 juin

Fête du groupe scolaire
Le Petit Prince



Chaque dernier dimanche
du mois de 10h à 13h

Rassemblement de véhicules
anciens place des Voyages

* Si vous êtes nouvel habitant, faites-vous
connaître à l'accueil de la mairie ou par mail
communication@pleumeleuc.bzh

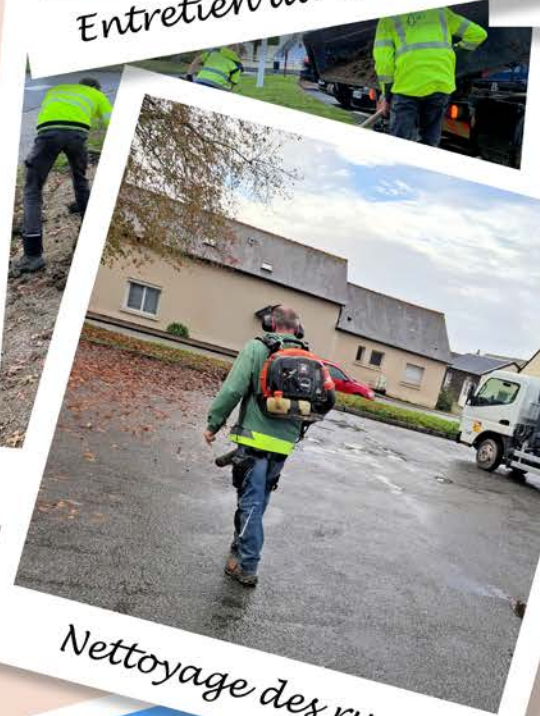
Dans les coulisses des SERVICES TECHNIQUES



Entretien du cimetière



Création d'une rampe



Nettoyage des rues



Entretien des bâtiments



Création de décors



Création de massifs



Événements exceptionnels



Entretien des espaces verts



Broyage des sapins